

# P

**PÊTRE, René**, ouvrier, syndicaliste, ministre, né à Ghlin le 5 juin 1911, décédé à La Louvière le 27 décembre 1976.

Fils d'une famille de mineurs établie dans le Centre après la Première Guerre mondiale, René Pêtre fréquente l'école primaire libre Saint-Joseph, rue Milcamp, à La Louvière. À l'âge de quatorze ans, il entre au service du charbonnage de Bray, localité où ses parents s'installent ensuite. Après sa journée, il enfourche son vélo et se rend à l'École industrielle supérieure de Mons. Par la suite, il s'inscrit à l'École industrielle de Houdeng-Aimeries. Il effectue alors deux heures de trajet dans un tram inconfortable. À l'issue de ce régime fatigant, il décroche un diplôme « d'exploitation des mines, de dessin et d'économie politique ». Il s'intéresse aussi à la musique et, un jour, revient chez lui avec, sous le bras, un instrument que la fanfare locale voulait lui confier. Son père, un personnage autoritaire et rude, manifeste brutalement sa désapprobation.

Jociste de la première heure, il se métamorphose immédiatement en un ardent militant syndicaliste. Il fonde une section de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) dans cette localité en 1929, puis l'année suivante, une autre à Estinnes-au-Val, le village natal de sa future femme.

En 1934, le chanoine Paul Scarmure et l'abbé Richard Riche, directeurs successifs des œuvres sociales de la Fédération du Centre, l'encouragent à entrer à la Fédération interprofessionnelle des syndicats chrétiens du Centre. L'intéressé se laisse convaincre et abandonne le col bleu.

Permanent syndical, l'employé milite aussi comme propagandiste bénévole et, en novembre 1936, il se fait désigner comme secrétaire adjoint à la Fédération des francs-mineurs du Centre. En 1937, il accède au poste de secrétaire régional. Il plaisante alors :

la Providence ne le vouait-elle pas à jouer ce rôle ? N'a-t-il pas vu le jour le 5 juin 1911, « le jour même où fut votée la loi sur le Fonds de retraite des ouvriers mineurs » ?

Le 16 janvier 1937, il épouse une Binchoise, Simone Daminet, qui lui donnera deux filles et trois garçons. Pour des raisons économiques, il demeure quelques mois à Binche, chez ses beaux-parents, puis se domicilie à La Louvière. Son niveau de vie s'améliore un peu. Ainsi, l'été venu, il passe ses vacances en famille dans le home construit par la Centrale à Coxyde.

Quelques jours après la déclaration de guerre, il reçoit l'ordre de partir pour Ypres. Comme tous les hommes de seize à trente-cinq ans, il doit rejoindre les centres de recrutement de l'armée belge. Il finit par s'échouer à Lourdes, en qualité de réfugié. À la fin du mois d'août, il regagne la Belgique. Comme ses collègues syndicalistes, il refuse de prêter son concours à l'UTMI (Union des travailleurs manuels et intellectuels), une organisation mise en place par l'occupant, et « quitte librement le mouvement syndical chrétien ».

Afin de s'assurer des revenus, de rester en contact avec les mineurs et d'orchestrer la distribution de tracts, il reprend immédiatement du service au fond, en qualité de porion (contremaître), au puits de La Garenne de la société anonyme des Charbonnages de Maurage. Idéaliste, il ne veut pas d'un traitement de faveur. Il repousse plusieurs offres d'emplois de bureau. Il acquiert ainsi un prestige extraordinaire.

Au cours de l'année 1942, il abandonne la mine et, officiellement, se trouve « attaché de façon permanente » aux œuvres religieuses du diocèse. Menacé de déportation, il obtient sans aucune difficulté une attestation, délivrée à Tournai le 26 octobre. Le document précise qu'il doit « consacrer toute son activité » à cette fonction, ce qui lui offre une excellente

couverture. Membre des services Dingo puis Socrate, il organise l'ATE (Aide aux travailleurs à l'étranger) dans la région du Centre, dès 1942. Des comités voient ainsi le jour dans trente-trois localités. Outre des cartes d'identité, il confectionne des certificats d'exonération au travail obligatoire pour la Werbestelle, de décès ou de naissance, grâce auxquels des Belges pouvaient revenir en congé, puis prendre le maquis. Il collabore avec neuf sous-agents. Il remet timbres de ravitaillement et argent à cinquante et un réfractaires et, parfois, en héberge. Il aide également une famille juive cachée à La Louvière. Accompagné d'un acolyte, il se rend à plusieurs reprises à la gare de Haine-Saint-Pierre, pour inciter des déportés à se défilier du côté des voies juste après avoir embarqué dans un wagon. Les Allemands évitent le manège et ne permettent plus l'accès du quai au public. Il collabore au service des renseignements du Mouvement national belge. Il encourage le freinage de la production dans les charbonnages. Les syndicalistes se rencontrent toujours clandestinement. À la fin de l'année 1942, presque toutes les fédérations professionnelles wallonnes adoptent une ligne de conduite similaire.

Il se dépense sans compter et prend d'énormes risques. Un jour, Pêtre et quelques-uns de ses amis récupèrent un aviateur à Estinnes-au-Val. Ils réussissent à lui faire franchir la frontière à bord d'une voiture remplie d'officiers allemands qu'ils avaient enivrés. Au début de l'année 1944, ses proches lui recommandent de prendre soin « de sa santé ». L'un d'eux insiste : « Tu as eu trop d'accrocs, ces derniers temps ». En réalité, ils le mettent en garde. Les Allemands le soupçonnent de plus en plus et perquisitionnent à son domicile alors qu'un pilote anglais venait d'y loger. Par ailleurs, la gare de formation d'Haine-Saint-Pierre, peu éloignée, constitue une cible de choix pour les bombardiers alliés. Il prend donc le large, quitte La Louvière et trouve refuge à Estinnes-au-Val, dans une maison que lui prête un cousin de sa femme.

Au lendemain de la guerre, il réintègre la Confédération des syndicats chrétiens (CSC). Comme beaucoup d'autres observateurs, il déplore la « crise d'autorité » et l'indolence, notamment des jeunes. Catholique, il insiste plus particulièrement sur le « relâchement

des milieux populaires envers l'Église et la religion ». « Soyons des optimistes raisonnables (...), avec l'aide de Dieu, nous laisserons à ceux qui nous suivront une région du Centre meilleure et plus chrétienne que celle que nous avons connue ».

Avec ses amis, il réorganise la Fédération des francs-mineurs du Centre. Lors des premières élections syndicales dans les mines de toute la région, il remporte un énorme succès et, en 1946, il assume la direction de la Centrale nationale des mineurs, poste qu'il occupe jusqu'en 1954. Naturellement, ce membre de la commission administrative de la Caisse de prévoyance du Centre milite aussi au Parti social chrétien (PSC) de La Louvière.

René Pêtre travaille à la réussite de la « bataille du charbon », nécessaire au redémarrage économique. Vers 1950, il ne croit pas que le pétrole puisse, un jour, se substituer au charbon. Mais il se montre vite critique à l'égard de l'action des pouvoirs publics. En février 1952, il tance le gouvernement PSC homogène de Jean Van Houtte, notamment en ce qui concerne la politique relative à la pénurie de personnel. « Non, ce n'est pas en bouchant les trous, en colmatant les brèches, comme on se borne à le faire maintenant, qu'on arrivera jamais à trouver la main-d'œuvre nécessaire et durable que réclame impérieusement l'exploitation particulière de notre gisement charbonnier. On en est arrivé aujourd'hui à passer commande pour des travailleurs étrangers comme s'il s'agissait de bois de mine à importer de Norvège ou des États-Unis ». Pour résoudre le problème, les pouvoirs publics devraient stabiliser l'emploi et, pour y parvenir, assainir et moderniser les conditions de travail, proclame-t-il. Il rédige d'ailleurs des articles à ce propos : *Faut-il nationaliser les charbonnages belges ?*, dans *Clartés. Syndicalismes*, n° 2-32, juillet-août 1951 ; *La formation professionnelle et l'apprentissage du métier de mineur*, dans *Annales des Mines de Belgique*, LII, 1953 ; *Le problème de la main-d'œuvre dans les mines*, dans *Clartés. Syndicalismes*, n° 55, juillet 1953.

Il n'hésite pas à fustiger le « manque d'humanité » envers les travailleurs, auxquels on offre des taudis comme logement, et l'insuffisance de la préparation professionnelle. « Cette triste situation est la conséquence d'une

gestion qui ne voit que le profit (...). L'État doit soutenir cette industrie (...), mais non les banquiers qui la contrôlent (...).

Le 7 décembre 1952, après plusieurs accidents, dont les deux catastrophes de Seraing et de Baudour, le conseil d'administration de la société anonyme John Cockerill annonce son intention de fermer les sept puits des charbonnages belges d'Hornu et de Wasmes. René Pêtre souligne le danger de cette politique sociale désastreuse : « On n'est pas sans imaginer le parti démagogique que les pêcheurs en eau trouble et les 'électorales' de tout poil vont tirer de cet événement ». Il affiche des idées très tranchées : « (...) il convient de remplacer la gestion capitaliste de nos gisements houillers par une structure nouvelle qui fera table rase des privilèges dont la légitimité s'est effacée au fur et à mesure que les services qui les justifiaient ont disparu ». René Pêtre se dispose à exhorter les francs-mineurs à ne pas faire grève, mais le gouvernement ne lui donne aucune garantie. Lors de l'assemblée syndicale générale extraordinaire tenue le dimanche 20 décembre 1953, à Pâturages, il leur recommande de lutter. Sa proposition obtient le consensus.

Si cette attitude fait frémir la droite de son parti, elle lui assure aussi une grande popularité du côté des travailleurs. En janvier 1954, ses amis lui proposent de présenter sa candidature au pool prévu en vue des prochaines législatives. Ils comptent sur lui pour renforcer la position ouvrière chrétienne au plan politique. L'intéressé hésite. Va-t-il abandonner un combat syndical entamé vingt-cinq ans plus tôt ? Après avoir pesé le pour et le contre, il accepte. Élu représentant de l'arrondissement de Soignies, il se préoccupe des investissements dans l'industrie extractive, de la productivité dans les mines, des regroupements d'exploitations...

« Technicien en exploitation des mines », il préside, en novembre 1954, le groupe Charbon de la mission CECA n° 1 aux États-Unis sur la réadaptation et le réemploi de la main-d'œuvre frappée par le chômage. Deux ans plus tôt, il avait déjà accompagné une mission en Allemagne et aux Pays-Bas sur la formation professionnelle dans les mines.

Après la catastrophe de Marcinelle, il dépose une proposition de loi afin d'interdire l'emploi

d'adolescents dans les travaux souterrains. Il intervient dans tous les grands débats : instauration du Conseil national des charbonnages (décembre 1957), financement des stocks de charbon, politique sociale (avril 1958)... Il connaît bien les questions économiques et publie *Le Problème charbonnier belge* (Bruxelles, 1958), un ouvrage de référence encore souvent cité aujourd'hui.

Chrétien convaincu, il entraîne plusieurs de ses collègues de la Chambre dans l'une ou l'autre abbaye pour des retraites de plusieurs jours. Lors de la « guerre scolaire », il brise une lance contre les choix gouvernementaux : « Non, ce n'est pas seulement l'école catholique qui est en danger dans notre pays, mais bien une des libertés fondamentales que nos pères ont inscrite dans la Constitution (...), la liberté de l'enseignement ». En 1956, il stigmatise aussi le projet de loi relatif à la pension des indépendants. Il donne des conférences à ce sujet, recommande à ses auditeurs d'informer leur entourage du danger et de mener campagne en faveur du PSC. Le 1<sup>er</sup> juin 1958, l'électeur lui renouvelle sa confiance et le soutient jusqu'à la fin de sa vie.

Il ne perd pas de vue les intérêts de sa ville d'adoption et siège quelque temps au conseil de fabrique de sa paroisse. Les Louviérois l'élisent conseiller communal, le 12 octobre 1958. En octobre 1970, après une absence de six ans, il se représente devant eux. Il occupe la dernière place sur la liste du PSC, mais recueille 1 585 voix de préférence, soit 40 % des suffrages.

Lorsque Rénovation wallonne se réorganise au début des années soixante, il adhère au mouvement. Il accepte de faire partie du comité consultatif, mais, pour des raisons de divergences de vues, il démissionne quelques mois plus tard.

Il milite pour l'édification de l'Europe. Membre du Conseil interparlementaire consultatif du Benelux en 1957, il devient député européen en mai 1961. Il participe activement aux travaux des commissions des Finances, puis du Budget, des Affaires sociales, de la Protection sanitaire et enfin des Transports. Il s'exprime à plusieurs reprises au nom du groupe démocrate-chrétien. Ainsi le 16 juin 1965, il déclare nécessaire « que la politique sociale de la Communauté et l'amé-

lioration du niveau de vie des travailleurs serrent de plus près les résultats de l'expansion ». Il souhaite aussi que le Parlement et la Commission exécutive encouragent le développement des vacances populaires et du tourisme social. Outre l'intérêt culturel et économique de ce tourisme social, il ajoute : « Qui ne voit le grand intérêt de ces déplacements, pour la création d'un véritable esprit européen ! »

Optimiste, il s'émerveille des prouesses des astronautes américains, en 1966 : « (...) aussi longtemps que des hommes rejeteront l'égoïsme, l'injustice et la médiocrité pour se tourner généreusement et résolument vers l'avenir (...), on pourra envisager cet avenir avec confiance (...). Après tout, l'essentiel est d'arriver à comprendre qu'on est à la fois providentiel et éphémère (...) », conclut-il avec un bel élan de philosophie.

Ce tempérament enthousiaste aurait-il attiré l'attention de Gaston Eyskens ? Bien qu'il aurait préféré un département plus en rapport avec ses préoccupations, René Pêtre, président du groupe PSC francophone de la Chambre, accepte le portefeuille de ministre de la Fonction publique au sein d'une équipe équilibrée, mais « extraordinairement nombreuse » : seize sociaux-chrétiens et treize socialistes. Il assume ces fonctions du 17 juin 1968 au 21 janvier 1972, période durant laquelle il déserte le Parlement européen. Il abandonne aussi, à cette occasion, la présidence du comité de gestion du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs qu'il assurait depuis une dizaine d'années.

Il continue à mener résolument l'action pour la relance de sa région, aux prises avec de très sérieuses difficultés économiques. Le 8 février 1971, il dépose, conjointement avec le socialiste Lucien Harmegnies, un projet de loi destiné à étendre le champ d'application du statut syndical général et à remplacer le système de la consultation par celui de la négociation et la concertation (voté au Sénat trois ans plus tard, le 12 décembre, sans grandes modifications). Il entame la confection du fichier national et prépare plusieurs « programmations sociales » dans le secteur public. Il s'investit enfin dans la problématique de la fusion des communes.

Comme il renonce à vivre à Bruxelles afin de « garder le contact avec la communauté à laquelle il appartient », il continue à se lever

à six heures du matin, comme à l'époque où il travaillait au charbonnage. Il dépouille son courrier, puis son chauffeur le conduit à Bruxelles, d'où il ne rentre souvent qu'à une heure avancée. Sa vie de famille en pâtit. Il réserve donc des compensations à ses proches. Il passe ses vacances d'été en Suisse ou en Italie et leur consacre tout son temps. Traditionnellement, il assiste à la messe de minuit, à La Louvière, puis, avec eux, met le cap sur les Fagnes et séjourne dans une petite maison de campagne, à Xhoffrais.

En janvier 1972, après la chute du gouvernement, il reprend le chemin de Strasbourg. Cet ami personnel d'Alain Poher, président du Sénat français qui partageait ses convictions politiques, figure comme l'un des éléments les plus actifs – et critiques – du Parlement européen. En octobre 1973, il déplore le fait que l'Europe en construction reste « une Europe de technocrates, d'hommes d'affaires ». Le Parlement n'émet que des avis non contraignants et ne possède « ni les pouvoirs, ni les compétences d'un véritable Parlement, comme le veut une véritable démocratie parlementaire ». Néanmoins, il ne ménage pas ses efforts. En mai 1975, il assume les fonctions de rapporteur lors des journées d'étude du groupe démocrate-chrétien du Parlement européen, à La Haye, sur « l'évolution des mouvements syndicaux dans les États membres de la Communauté européenne ».

Ce bourreau de travail, l'un des membres écoutés de l'Intercommunale de développement économique et d'aménagement du territoire (IDEA), siège aussi au Conseil économique régional pour la Wallonie du 13 novembre 1972 au 10 janvier 1975.

Dès cette année, une longue et douloureuse maladie l'affaiblit. Il lui fait face avec dignité et avec « un courage serein ». Pol Vandromme souligne le fait que « la souffrance qui l'accablait atrocement, dans les derniers mois de son existence, il l'accepta comme une grâce, comme un moyen paradoxal, mais sûr, de mieux assurer son salut ».

Homme simple et chaleureux, ce titulaire de nombreuses distinctions honorifiques se définissait avec fierté comme « un homme de bien commun ». De toute la panoplie des médailles qu'il avait reçues, une seule lui tenait vraiment

à cœur, celle de la Résistance comme « passeur d'hommes ».

Léo Tindemans, Premier ministre, et bien d'autres personnalités assistent à ses funérailles. Au cours de la messe, l'offrande paraît interminable. Pour répondre aux vœux du défunt, nul ne prononce le moindre discours lors de l'inhumation.

Service des victimes de la Guerre. Archives et documentation, à Bruxelles, SVG-dalpa et RC 748.177/11260. – Archives du CARHOP (Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire), à La Louvière, Papiers René Pêtre, 5, 7, 8, 10, 12, 20, 39, 47.

*Who's who in Belgium 1957-1958*, Bruxelles, 1959, p. 496. – P. Van Molle, *Le parlement belge 1894-1969*, Grand-Everberg, 1969, p. 266. – *La journée d'un ministre. René Pêtre*, dans *Samedi*, n° 928, 6 mars 1971, p. 5 et 6. – *La mort de M. René Pêtre*, dans *Le Journal de Mons*, 28 décembre 1976, p. 2. – P. Vandromme, *René Pêtre*, dans *Le Journal de Mons*, 29 décembre 1976, p. 1, et *Le décès de M. René Pêtre*, p. 2. – P. Delforge et M.-P. Bouvy, *Pêtre René*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. III, Charleroi, 2001, p. 1260. – L. Ben Djaffar, *Archives de René Pêtre (accroissement)*, Bruxelles, 2007. – L. Ben Djaffar, *Le monde catholique : d'une lente structuration à une politique de l'opposition*, dans *La Louvière... aux urnes ! Vies et combats politiques dans l'entité louveroise du 19<sup>e</sup> siècle à l'an 2000*, La Louvière, 2007, p. 73-79.

Alain Jouret

**PLARD**, à l'état civil : PLARD-BOINET, *Henri*, Jean, Camille, philologue, germaniste, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à la Vrije Universiteit Brussel, né à Dijon (Côte-d'Or, France) le 16 août 1920, décédé à Uccle (Bruxelles) le 25 mai 2004.

Henri Plard est né à Dijon, en 1920, dans une famille d'enseignants. Son père, instituteur, était chargé des cantines scolaires à l'Académie, avec rang de directeur d'école. Après le décès prématuré de leur mère, Jeanne Boinet, le jeune Henri et Camille, son frère cadet, sont élevés par Suzanne Boinet, seconde épouse de leur père et professeur au Lycée Jeanne d'Arc de Rouen. C'est dans cette ville, à laquelle il restera toujours très attaché, qu'Henri Plard passe une grande partie de sa jeunesse. Profon-

dément marqué par son éducation protestante, le jeune garçon est déjà fasciné par tout ce qui touche à la spiritualité et à la littérature.

Après un brillant parcours scolaire au Lycée Corneille de Rouen, Henri Plard poursuit, de 1937 à 1939, sa formation en khâgne au Lycée Henri IV de Paris et à Rennes (1939-1940). De 1937-1938 à 1942, il étudie la philologie et la littérature allemandes ainsi que la langue et la littérature danoises à la Sorbonne. De 1940 à 1943, il est élève de l'École normale supérieure et, en 1943, il présente le concours de l'agrégation d'allemand, auquel il est reçu premier. À l'époque déjà, il fait preuve d'une capacité de travail hors du commun et d'une inlassable ardeur dans ses recherches en bibliothèque.

Cette intense activité intellectuelle n'empêche pas Henri Plard de rechercher le contact direct avec la réalité. Dès 1938, il complète sa formation livresque par de nombreux séjours en Allemagne, notamment à Cologne. Durant les années de guerre et d'occupation, révolté par les poursuites dont les Juifs sont victimes en France, il arbore en juin 1942, dans les rues de Paris, un insigne jaune, affichant ainsi sa fraternité de chrétien avec les Juifs. Il est arrêté sur-le-champ et interné plusieurs mois à Drancy comme « ami des Juifs ». En 1989, il sera honoré pour cette raison par la communauté juive de Tours et nommé « Juste parmi les nations ».

En 1943, Henri Plard épouse une amie de jeunesse, Marie-Louise Coffre, dont il aura trois enfants : Laurent, qui se consacrera à l'économie et aux affaires, Christine et Élisabeth, qui, sur les traces de leur père, se tourneront, l'une vers la traduction, l'autre vers l'enseignement de l'anglais et de l'allemand.

Dès les années quarante, les premières publications d'Henri Plard témoignent de son intérêt particulier pour la pensée religieuse et le XVII<sup>e</sup> siècle allemand : il consacre, en 1943, un livre à la mystique d'Angelus Silesius. L'ouvrage s'impose d'emblée par la précision de l'analyse et le souci de replacer Angelus Silesius dans le contexte de son temps. Il traduira ensuite, en 1948, l'œuvre majeure du mystique silésien *Der cherubinische Wandersmann* (*Le Pèlerin chérubinique*).

Au lendemain de la guerre, l'Université libre de Bruxelles fait appel à Henri Plard, alors